

AIDE A L'ACHAT D'UN BROYEUR DE VEGETAUX À USAGE DOMESTIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour favoriser la valorisation locale des biodéchets et éviter les apports de végétaux en déchèterie, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC) a instauré un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs de végétaux.

Il s'agit d'une subvention dont le montant est fixé à :

- 20 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 200 € par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un seul foyer
- 25 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 250 € par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de deux foyers
- 30 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 300 € par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de trois foyers et plus

sur présentation d'un devis.

Cette offre s'adresse exclusivement aux habitants de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, aux Associations Syndicales Libres (ASL) composées de particuliers et aux syndicats de copropriétaires avec syndicat de copropriété bénévole ou coopératif (à l'exclusion des syndicats de copropriété professionnels) présents sur le territoire de la CCCC. Les professionnels ne sont pas concernés par ce dispositif. Aucune activité lucrative ne pourra être exercée avec le matériel bénéficiant d'une subvention de la CCCC.

Un montant global est alloué chaque année à cette action. Passé ce montant, les demandes ne pourront être satisfaites.

La demande de subvention ne vaut pas attribution. Tout achat avant notification d'attribution ne pourra pas être subventionné par la CCCC.

LE(S) DEMANDEUR(S)

NOM Prénom ou STRUCTURE :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Date : Signature :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Date : Signature :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Date : Signature :

NOM Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Email :
Date : Signature :
NOM Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Email :
Date : Signature :

(ajouter une feuille en cas de demandeur(s) co-acheteur(s) supplémentaire(s))

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Les dossiers complets sont traités dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement du budget annuel. Tout dossier incomplet vous sera retourné.

- Formulaire de demande de subvention complété
- Convention signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé »
- Photocopie du devis établi au(x) nom(s) de l'acheteur ou des co-acheteurs
- Références techniques du broyeur et puissance de la machine (joindre la fiche technique du matériel choisi)
- Pour les habitants de la CCCC: quittance de loyer ou facture EDF ou dernier relevé de la taxe d'habitation, portant le(s) même(s) nom(s) et la/les même(s) adresse(s) que celui/ceux figurant sur le devis, pour chaque acheteur ou co-acheteur
- Pour les Associations Syndicales Libres (ASL) composées de particuliers et les syndicats de copropriétaires avec syndic de copropriété bénévole ou coopératif présents sur le territoire de la CCCC : les statuts ainsi que le nombre et la liste des propriétaires membres de l'association ou du syndicat
- Relevé d'Identité Bancaire de chaque acheteur ou co-acheteur

DOSSIER COMPLET À ADRESSER À :

Communauté de Communes Cœur de Chartreuse
Pôle Tertiaire – ZI Chartreuse Guiers
38 380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Ou par email à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr